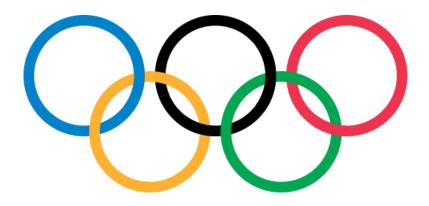


Les désignations Olympiques

Le Symbole Olympique



Il ne peut être reproduit sous sa forme originale ni de manière déformée (par exemple sous forme de carrés, rectangles, anneaux aux couleurs inversées, etc.).

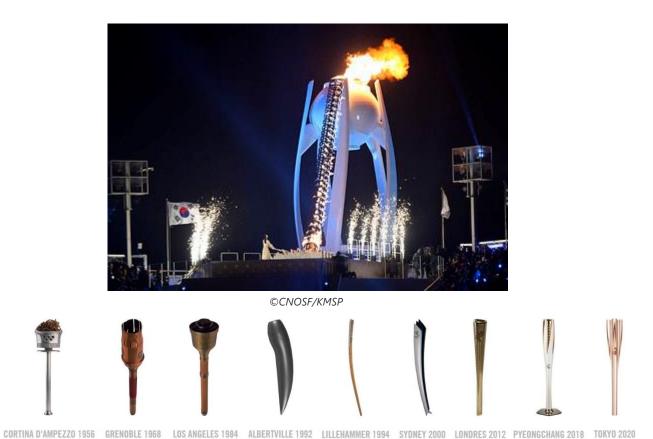
Les termes « Jeux Olympiques », « Olympisme », « Olympique », « Olympien », « Olympienne » et le sigle « JO »

Ces termes et ce sigle sont des marques légales au titre de leur reprise dans l'article <u>L.141-5 du Code</u> <u>du sport</u>.

Ils ne peuvent être reproduits sous leur forme originale, ni même sous la forme d'un néologisme.

Exemple : Jurisprudence CNOSF c./ Galec - Cour d'appel d'Orléans — 2 juillet 2004 Les centres Leclerc avaient utilisé ce terme à plusieurs reprises dans des campagnes promotionnelles, seul ou accompagné des termes « transporteur officiel des olymprix » sur leurs chariots. La Cour a affirmé « de même, le néologisme « Olymprix » imite, dans les mêmes conditions et avec les mêmes effets de dévalorisation de celle-ci, le terme essentiel de la dénomination du Comité Olympique [...] »

La flamme et la torche Olympiques



Le drapeau Olympique



La devise Olympique

La devise Olympique « Citius – Altius – Fortius » **ainsi que sa traduction** « Plus vite - Plus Haut - Plus Fort ».

L'hymne Olympique

L'hymne Olympique, œuvre musicale composée par Spýros Samáras (musique) et Kostís Palamás (paroles).

Les propriétés créées à l'occasion d'une Olympiade

Cette protection concerne tant les Jeux Olympiques passés que présents ou futurs et tous éléments afférents.

Les logos des Comités de Candidature aux Jeux Olympiques











Les emblèmes des Jeux Olympiques



Les millésimes "ville + année" des éditions des Jeux Olympiques

Cette protection visée à l'article <u>L.141-5 du Code du sport</u> concerne tant la désignation originale que sa traduction française. Les désignations originales font l'objet d'un dépôt de marque international par le Comité International Olympique.

Exemples:

Albertville 1992

London 2012 (Londres 2012)

Tokyo 2020

Beijing 2022 (Pékin 2022)

Paris 2024

Les mascottes



Les affiches des Jeux Olympiques

Les affiches officielles ne peuvent être reproduites et/ou utilisées qu'avec l'accord préalable du Comité International Olympique.



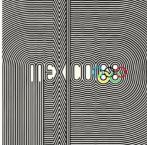


















Les slogans



WITH GLOWING HEARTS
DESPLUSBRILLANTS EXPLOITS

VANCOUVER 2010

Inspire a generation

LONDON 2012

Les pictogrammes





















Les propriétés du CNOSF (liste non-exhaustive)















